

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date de publication : 3 Août 2018

FM000004-00.2

Cette fiche de données de sécurité (FDS) est fournie pour indiquer le bon usage et la manipulation sécuritaire de ce produit. Ce produit peut être emballé pour un usage professionnel ou commercial. Toute utilisation professionnelle doit respecter les instructions indiquées sur l'étiquette du produit et incluses comme référence à la Section 16 de cette FDS. La norme de communication des risques, soit la U.S. OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200), ne s'applique pas au « au produit de consommation » comme défini par le U.S. Consumer Product Safety Act et le Federal Hazardous Substances Act, incluant les produits de consommation utilisés en milieu de travail pour une durée typique et une fréquence d'exposition habituellement faites par les consommateurs lorsqu'utilisés aux fins prévues. Cette FDS est conçue pour couvrir les États-Unis et le Canada. Les différences entre les exigences américaines et canadiennes sont notées le cas échéant.

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	Automatic Dishwasher Detergent Powder - Free & Clear	Détergent en poudre pour lave-vaisselle automatique - Free & Clear
Synonymes	Professional Automatic Dishwasher Detergent Powder - Free & Clear	Professional Détergent en poudre pour lave-vaisselle automatique - Free & Clear
Utilisation du produit	Lave-vaisselle automatique.	
Restrictions à l'utilisation	Suivre les indications sur l'étiquette du produit	

Nom du fabricant	Seventh Generation, Inc.
Adresse	60 Lake Street, Burlington, VT 05401, USA

Numéro de téléphone en cas d'urgence	É.-U., Canada
L-V 8 h – 17 h HE (sauf jour fériés)	1-800-211-4279
En-dehors de ces heures	1-800-255-3924 (ChemTel)


Section 2 : Identification des dangers

Classification	
É.-U.	Ce produit est considéré comme étant dangereux au titre de la Norme de communication des risques OSHA 2012 (Partie 1910.1200 du Titre 29 du CFR).
Canada	Ce produit est considéré comme étant dangereux au titre du SIMDUT 2015

Catégorie de danger	
Lésion oculaire/irritation des yeux	Catégorie 2A

Mot indicateur	
AVERTISSEMENT	

Explication(s) du danger	
H319 Provoque une grave irritation des yeux	

Pictogramme(s) du danger	
Point d'exclamation	

Mesure(s) de précaution – généralités – produits grand public	
Si une consultation médicale est nécessaire, avoir à portée de main le contenant du produit ou son étiquette. Garder hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Mesure(s) de précaution – prévention	
Se nettoyer soigneusement les mains après manipulation. Porter des lunettes de protection.	

Mesure(s) de précaution – intervention	
En cas de contact avec les yeux : rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si cette opération est facile. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : consulter un médecin.	

Mesure(s) de précaution – stockage	
Aucun	

Mesure(s) de précaution – élimination	
Aucun	

Autres dangers non identifiés	
Non connu.	

Pourcentage d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue	
0 % du produit se compose d'ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue. Se reporter à la Section 3.	

Section 3 : Composition, informations sur les ingrédients

Quelle que soit la classification des dangers, Seventh Generation divulgue tous les ingrédients ajoutés intentionnellement et, le cas échéant, les ingrédients accessoires ≥1 % sur l'étiquette du produit destiné au grand public.

Nom de l'ingrédient	Fonction	Numéro CAS	Concentration ¹	
chlorure de sodium	agent technologique	7647-14-5	30% - 100%	
sulfate de sodium	agent technologique	7757-82-6	10% - 30%	
carbonate de sodium	agent nettoyant	497-19-8	10% - 30%	
acide citrique	adoucesseur d'eau	77-92-9	10% - 30%	
percarbonate de sodium	agent antitache à l'oxygène	15630-89-4	1% - 3%	
ppg-10-laureth-7	agent nettoyant	68439-51-0	1% - 3%	
polyaspartate de sodium	agent anti film	34345-47-6	1% - 3%	
silicate de sodium	nettoyant activant	1344-09-8	<1%	
protease (subtilisin) (aep)	antialissure enzymatique	9014-01-1	<0.1%	
amylase (aep)	antialissure enzymatique	9000-90-2	<0.1%	

¹ Quand des fourchettes sont indiquées, la concentration exacte a été effacée, car elle est considérée comme un secret commercial.

Section 4 : Premiers Soins

Contact avec les yeux	Rincez rapidement et abondamment avec de l'eau, pendant au moins 15 minutes. Contactez un médecin si une rougeur ou une irritation persiste.
Contact avec la peau	Rincer abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin si une irritation ou une éruption cutanée se développe ou persiste.
Ingestion	Buvez immédiatement un verre d'eau ou de lait. En cas de nausée prolongée ou de maux, appelez le médecin.
Inhalation	En cas d'irritation, transporter la victime à l'extérieur. Si la respiration est affectée, appeler un médecin.
Commentaires pour le médecin	Traiter symptomatiquement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Symptômes et effets les plus importants	Une exposition grave peut irriter les yeux. Les symptômes d'une exposition aiguë peuvent inclure les suivants: rougeur et douleur.
---	--

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Comme indiqué en cas d'incendie, utiliser de l'eau, un produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou un émulseur.
Moyens d'extinction non appropriés	Non disponible.
Dangers spécifiques résultant du mélange chimique	Non disponible.
Produits dangereux résultant de la combustion	Non disponible.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Les pompiers devraient porter un vêtement protecteur complet et un appareil de protection respiratoire autonome comme ceux utilisés lors d'un incendie.

Section 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles	
Milieu industriel	Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8).
Précautions environnementales	Éviter de pénétrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les voies d'eau publiques.
Méthode de confinement et de nettoyage	
Milieu industriel	Avant tout nettoyage, consultez les informations concernant les risques notées. Le produit peut être glissant si renversé ou mouillé. Évitez les déversements dans les voies d'eau. Évitez les déversements dès la source et contenez le produit. Transférez la poudre dans un contenant pour réutilisation ou pour la jeter. Disposez des liquides selon les réglementations locales, gouvernementales et fédérales en application.
Milieu résidentiel	Les petits déversements et fuites peuvent être nettoyés et éliminés dans les ordures ménagères normales.

Section 7 : Manipulation et entreposage

Manipulation sécuritaire	
Milieu industriel	Porter un équipement de protection individuelle approprié pour manipuler de la poudre ou de la poussière (se reporter à la Section 8).
Milieu résidentiel	Suivre les indications sur l'étiquette du produit.
Entreposage sécuritaire	GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX FAMILIERS. Stocker dans le récipient d'origine dans un endroit frais et sec et le maintenir fermé quand il n'est pas utilisé.
Incompatibilités d'entreposage	Stocker loin des acides.

Section 8 : Contrôles de l'exposition, protection individuelle

Limites d'exposition	Limites d'exposition professionnelle	
Informations sur les composants :		
protease (subtilisin) (aep)	9014-01-1	ACGIH - TLV - 0.00006 mg/m ³ Ceiling NIOSH - 0.00006 mg/m ³ STEL (60 min) CA, CT, HI, MI, MN, NY, TN, WA - OEL/PEL - 0.00006 mg/m ³ STEL (60 min) AB, BC, MB, NB, NL, NT, NS, NU, ON, PE, QC, SK, YT - OEL - 0.00006 mg/m ³ Ceiling
Mesure d'ingénierie	Ventilation générale	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Équipement de protection individuelle (EPI)	
Milieu industriel	
Protection des voies respiratoires	Aucune nécessaire sous conditions normales. Ventilation générale requise.
Protection des yeux	Des lunettes de protection ou une autre forme de protection peuvent être portées.
Protection de la peau	Des gants peuvent être portés pour la protection.
Mesures d'hygiène	Manipuler en observant les bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.
Milieu résidentiel	
Aucune précaution nécessaire tant que le produit est utilisé selon les instructions.	

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique	Solide (poudre).
Couleur	Blanc à jaune clair
Limpidité	Solide.
Odeur	Inodore. Caractéristiques des ingrédients
Seuil olfactif	Non disponible.

pH (1 % solution aqueuse)	9.4 - 10.0
Point de fusion	Non disponible.
Inflammabilité	Ininflammable
Limite supérieure d'explosibilité (LSE)	Sans objet.
Limite inférieure d'explosibilité (LIE)	Sans objet.
Pression de vapeur (mm de Hg)	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1)	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Soluble
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Masse volumique apparente	Non disponible.
COV (% en poids)	Non disponible.

Section 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité	Non disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales d'utilisation et de conservation.
Possibilité de réactions dangereuses	Non connu.
Conditions à éviter	Non connu.
Substances incompatibles	
Milieu industriel	Comburent puissant ou agent réducteur, bases ou acides puissants.
Milieu résidentiel	En général, les produits nettoyants ne doivent pas être mélangés avec d'autres produits chimiques ménagers, à moins que ce soit spécifiquement indiqué dans le mode d'emploi.
Produits de décomposition dangereux	Non connu.

Section 11 : Information toxicologique

Voie(s) d'exposition potentielle(s)	Yeux. Peau. Ingestion. Inhalation.	
Effets d'une exposition aiguë		
Toxicité orale	DF 50 >3000 mg/kg, le calcul se basant sur les ingrédients.	
Toxicité cutanée	Non déterminé.	
Toxicité par inhalation	Non déterminé.	
Informations sur les composants ¹ :		
chlorure de sodium	7647-14-5	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 3000 mg/kg
sulfate de sodium	7757-82-6	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) >10000 mg/kg
carbonate de sodium	497-19-8	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 2800 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



acide citrique	77-92-9	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 5400 mg/kg
percarbonate de sodium	15630-89-4	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 1034 mg/kg
ppg-10-laureth-7	68439-51-0	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 3530 mg/kg
polyaspartate de sodium	34345-47-6	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) >5000 mg/kg
silicate de sodium	1344-09-8	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 1960 mg/kg
protease (subtilisin) (aep)	9014-01-1	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 1800 mg/kg
amylase (aep)	9000-90-2	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) >7500 mg/kg
.	.	.
Contact avec les yeux	Irritation modérée, sur la base des données in vitro.	
Contact avec la peau	Pas un irritant cutané. Non classé pour irritation de la peau, selon les ingrédients.	
Sensibilisation de la peau	Non classé pour la sensibilisation cutanée selon les ingrédients.	
Sensibilisation respiratoire	Non classé pour la sensibilisation respiratoire selon les ingrédients.	
Cancérogénicité	Non classé selon les ingrédients.	
NTP	Aucun ingrédients répertorié	
CIRC	Aucun ingrédients répertorié	
OSHA	Aucun ingrédients répertorié	
Effets sur la reproduction	Non classé, selon les ingrédients.	
Mutagénicité	Non classé, selon les ingrédients.	
Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition unique	Non classé, selon les ingrédients.	
Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition répétée	Non classé, selon les ingrédients.	
Risque d'aspiration	Non classé, selon les ingrédients.	

¹ Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) : il s'agit d'une valeur fournie par le fournisseur de matières premières ou par la documentation scientifique. Ce n'est pas une valeur générée par Seventh Generation suite à des tests utilisant des rats. Pour déterminer la classification de sécurité des produits et de leurs ingrédients, Seventh Generation utilise des méthodes alternatives ne faisant pas appel à des animaux et de la documentation scientifique.

Section 12 : Informations d'ordre écologique


Écotoxicité	Non disponible
Persistence et dégradabilité	Les composants non inorganiques sont biodégradables selon l'article 301B de l'OCDE. Biodégradabilité ultime.
Potentiel bioaccumulatif	Aucun effet significatif ou danger critique.
Mobilité dans le sol	Non disponible.
Évolution dans l'environnement	Aucun effet indésirable prévu.

Section 13 : Considérations sur l'élimination

Déchets de produit	Toute élimination doit s'effectuer en conformité avec les lois et réglementations locales, d'État, provinciales et fédérales.
Milieu industriel	Quand il est éliminé comme déchet sous sa forme d'origine, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux au titre des réglementations fédérales; toutefois, les réglementations peuvent varier d'un État à l'autre ou d'une province à l'autre et peuvent désigner le produit comme étant un déchet dangereux. Vérifier avec les autorités locales pour les déchets et les eaux usées. Nous sommes conscients des classifications des déchets par État suivantes :
Code de Californie des déchets dangereux	561
Code du Connecticut des déchets dangereux	CT05
Code de Washington des déchets dangereux	WT02
Milieu résidentiel	Les résidus de produit dans le récipient doivent être jetés aux ordures. Quand il est utilisé comme indiqué, le produit est sans danger pour les fosses sceptiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Emballages vides	Prévoir un récipient vide pour le recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, jeter aux ordures. 
------------------	---

Section 14 : Informations sur le transport

DOT É.-U.	Non réglementé.
États des É.-U.	Pour la classification du produit fini pour le transport, voir DOT É.-U.
Déchets	Réglementé dans certains États si le produit est éliminé sous sa forme d'origine comme déchet par des utilisateurs/manipulateurs commerciaux. Se reporter à la Section 13 pour les codes de déchets en vigueur par État.
TMD Canada (transport de surface)	Non réglementé.
IMDG (transport maritime)	Non réglementé.
IATA (transport aérien)	Non réglementé.

Section 15 : Informations d'ordre réglementaire

É.-U.		
Loi réglementant les substances toxiques (TSCA)	Ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA).	
Proposition 65 de l'État de Californie	Ce produit n'est pas soumis aux règles d'étiquetage de la Proposition 65 de l'État de Californie.	
État de Californie Office des ressources de l'air (CARB)	Sans objet.	
Canada		
Liste intérieure des substances (LIS)	Ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire de la Liste intérieure des substances du Canada (LIS) ou de la Liste extérieure des substances (LES)	
Droit d'accès à l'information	Quelle que soit la classification des dangers, Seventh Generation divulgue tous les ingrédients ajoutés volontairement et, le cas échéant, les ingrédients accessoires ≥1 % sur l'étiquette du produit. Pour la liste des ingrédients, se reporter à la Section 3 de cette fiche signalétique.	
Informations sur les composants :		
sulfate de sodium	7757-82-6	Massachusetts Pennsylvania

Section 16 : Autres informations

Classification du système d'identification des matières dangereuses (HMIS)	SAIN	2
Légende : 4-Grave, 3-Sérieux, 2-Modéré, 1-Léger, 0-Minime	INFLAMMABILITÉ	0
	RISQUES PHYSIQUES	0
	PROTECTION INDIVIDUELLE	A

Classification de la National Fire Protection Association (NFPA)	Non déterminé.
--	----------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Informations sur les étiquettes des produits professionnel

MODE D'EMPLOI
REPLIR LE LAVE-VAISSELLE: S'assurer que la vaisselle est lavable au lave-vaisselle. Placer la vaisselle en dirigeant les surfaces sales vers le centre et éloigner du centre du lave-vaisselle la vaisselle de grande taille. L'argent, l'aluminium et l'acier inoxydable doivent être lavés séparément pour éviter toute décoloration.

AJOUTER LE DÉTERGENT: Remplir le distributeur principal selon le mode d'emploi du lave-vaisselle et fermer la porte du distributeur.

Informations sur les étiquettes des produits grand public

ATTENTION:
NOCIF EN CAS D'INGESTION
IRRITANT POUR LES YEUX

MODE D'EMPLOI
REPLIR LE LAVE-VAISSELLE : s'assurer que la vaisselle est lavable au lave-vaisselle. Charger la vaisselle en dirigeant les surfaces sales vers le centre et éloigner du centre la vaisselle de grande taille. L'argent, l'aluminium et l'acier inoxydable doivent être lavés séparément pour éviter toute décoloration.
AJOUTER LE DÉTERGENT : Remplir le distributeur principal selon les instructions de l'appareil et fermer la porte du distributeur.
Refermer la boîte après usage. Entreposer dans un endroit frais et sec.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX. NOCIF EN CAS D'INGESTION. Éviter tout contact avec les yeux. PREMIER SOINS : Voir la liste des ingrédients pour connaître le contenu du produit. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. EN CAS D'INGESTION : Boire beaucoup d'eau et consulter un médecin.

Préparé par	Seventh Generation Inc.
Date de publication	3 Août 2018
Date de révision	3 Août 2018
Note de révision	Sections 1, 2, 3,4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15 et 16 révisées.

Veillez noter : ce produit est fabriqué et commercialisé pour une utilisation professionnel et une utilisation grand public et il doit être utilisé aux fins prévues comme indiqué sur l'étiquette du produit. Seventh Generation garantit que ce produit est conforme aux spécifications de nos normes quand il est mis en marché et quand il est utilisé selon les indications. À notre connaissance, les informations contenues dans la présente sont exactes. Toutefois, nous n'assumons aucune responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, pour l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans la présente. La responsabilité de la décision finale concernant la convenance d'un produit, quel qu'il soit, incombe au seul utilisateur. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec les précautions qui s'imposent. Bien que certains risques soient décrits dans la présente, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Les autres abréviations utilisées dans ce document sont les suivantes :

- DOT – (É.-U.) Ministère des Transports
- EPA – (É.-U.) Agence de la protection de l'environnement des États Unis
- CIRC – Centre International de Recherche sur le Cancer
- NTP – (Département des États-Unis de la santé et des services à la personne), Programme national de toxicologie
- OSHA – (É.-U.) Occupational Safety and Health Administration
- TMD – (Canada) Transport de marchandises dangereuses
- SIMDUT – (Canada) Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Fin de la fiche de données de sécurité